



Belvaux/Sanem, le 20 février 2025

## AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **LE FONDS BELVAL**  
Objet: **exploitation de deux monorails avec palan de la marque DEMAG, du type LDC-PDC-D.5 250 I/I H12 V8/2 et LDC-PDC-5 250, avec le numéro de construction 94355084 et 94355085 à Esch-sur-Alzette, 6, rue de la Fonte.**  
Classe : **3A**  
N° Dossier : **3A/2025/0110/174**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **20 février 2025 au 07 mars 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,  
Pour la secrétaire empêchée,  
la secrétaire adjointe  
Tamara Duschène  
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz